

Procès-verbal de la réunion du CE à Stockholm le 17 mars 2007

Présents: Birgitta Rosén-Gustafsson (BRG), Bent Kjaer (BK), Hanneke Kalf (HK), Aileen Patterson (AP), Joe Reynolds (JR).

1. Ouverture de la réunion – et adoption de l'ordre du jour définitif :

BRG accueille les membres présents et leur souhaite la bienvenue.

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour : contenu de la lettre d'information/newsletter, et ordre du jour de l'AG. L'ordre du jour est alors adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion d'Utrecht du 20 janvier 2007

Le procès-verbal est adopté sans modification.

3. Informations Générales

A. Rencontre à Tiikkanen. BRG et JR relatent cette réunion. L'EFPA s'est prononcé contre la plateforme européenne, mais pour qu'un « diplôme » européen, soit 6 ans de formation, soit mis en place pour faciliter la mobilité au sein de l'Europe. L'EFPA veut « porter » le « diplôme », plutôt que la commission ne « porte » la plateforme.

Nous avons obtenu les adresses électroniques et une proposition du bureau de Bruxelles de l'EFPA, de nous fournir les renseignements et l'aide dont nous pourrions avoir besoin, y compris sur le processus d'obtention du statut d'ONG. [BRG va envoyer un courrier électronique au bureau.](#)

4. Tâches

La liste des tâches est passée en revue et mise à jour. [BRG nous fera passer la version corrigée.](#)

5. Finances – analyses / modèles

JR nous informe qu'à ce jour peu d'associations ont acquitté leur adhésion annuelle.

JR nous présente un nouveau modèle de calcul du prix d'adhésion. Le taux fixe sera de 1500 pour les associations comprenant jusqu'à 500 membres et 3000 pour celles de plus de 500 membres. L'adhésion pour chaque membre sera de 3/2/1/0,5 selon le nombre de membres de l'association, soit respectivement 3000/6000/9000/ + de 9000.

Le CE est d'accord avec cette proposition, et ajoute qu'il y aura une exonération de l'inscription, soit 0 par membre à partir du 10 000ème membre.

JR va rédiger une proposition justifiée/ explication de ce modèle pour la lettre d'information – et la motion en tant que telle sera une compilation de cette proposition.

6. Candidature bulgare

BK s'est mis en contact avec l'association bulgare suite aux questions posées durant la réunion d'Utrecht. Le CE a trouvé que les réponses de la Bulgarie étaient satisfaisantes, et il est décidé d'inviter l'association à Riga (BRG).

7. Candidature polonaise

La candidature semble satisfaire aux critères. BRG va inviter l'association polonaise à la rencontre de Riga.

8. Candidature de Malte

BK nous fait part de cette candidature. Elle est approuvée. BK va la faire circuler aux membres du CE. Et BRG enverra l'invitation.

9. Comptes du congrès 2006

BRG et JR nous font part des discussions avec le DBL concernant le déficit. Les comptes ont été scrutés de façon approfondie, et le déficit serait de 30 000 €. Ce montant sera pris sur les réserves du CPLOL.

Avec ces informations, JR écrira à FNO pour expliquer pourquoi le CE ne peut pas soutenir la motion FNO d'offrir l'inscription au congrès aux intervenants.

10. Budget congrès 2009

Agenda provisoire : congrès du 15 au 17 mai 2009. Réunions des commissions : Jeudi 14 mai (les représentants devront arriver le mercredi). Réunion du CE: mercredi 1 mai (arrivée le mardi).

Budget: JR nous montre le budget prévisionnel de Katja et ses propres commentaires, ajouts et amendements. Il subsiste un certain nombre de questions qui doivent être traitées avant et au cours de la rencontre de Riga. Le contrat avec le lieu du congrès devra être préparé et tout devra être signé pour le mois de juillet.

Thème proposé: *l'orthophonie tout au long de la vie.*

Comité scientifique : le comité devra être mis en place avant la réunion de Riga afin que la première réunion de ce comité puisse se dérouler sur place. Certains noms sont évoqués. HK va se renseigner.

Appel à intervenants par internet; BK va questionner ICS sur leur logiciel (doit-on l'acheter, ...). De même il explorera les possibilités avec FrontPage.

JR va parler à Katja de l'inscription en ligne.

11. Assemblée Générale

a. les propositions de la FNO ont été discutées, et il est établi que les points 2 et 3 sont déjà à l'ordre du jour. Il est décidé d'ajouter le point 1 à l'ordre du jour sans autre commentaire.

JR va écrire à la FNO pour expliquer que les items 2 et 3 font déjà partie de l'ordre du jour, et que le CE ne peut soutenir la proposition du point 4 en raison du déficit du congrès de Berlin.

b. AP ajoutera à son rapport quelques lignes concernant le comité de reconnaissance. (Plus tard, l'annonce est faite que GK enverra un rapport sur le travail du comité de reconnaissance). En ce qui concerne la proposition de révision des minima incompressibles, il est décidé de mettre au vote le document, sans l'article 7 : c'est-à-dire de voter principalement sur le contenu de la formation. AP enverra la version finale à BK pour la lettre d'information/newsletter.

c. BRG enverra la version finale du rapport annuel à BK. JR lui enverra également le rapport financier.

d. Le CE a reçu des candidatures pour tous les postes. La liste sera publiée dans la lettre d'information/newsletter.

e. En plus des points cités dans les statuts, nous devrions ajouter les points suivants : motion de la FNO, minima incompressibles, Journée européenne de l'Orthophonie, nouveaux membres.

f. Ordre du jour de l'AG:

1. Ouverture
2. Adoption des procès-verbaux
3. Rapports d'activité (présidents, vice-présidents)
4. Comptes 2005-2006
5. accueil de la Norvège en tant que membre à part entière. Présentation et vote sur l'admission des nouveaux membres : Bulgarie, Islande, Malte, Pologne et Slovaquie.
6. Election des membres du CE.
-
7. Congrès 2009. Information
8. Minima incompressibles. Adoption d'une déclaration révisée.
9. Journée Européenne de l'orthophonie. Vote sur le projet.
10. Vote sur une proposition de révision des modalités de comptage et des niveaux de cotisation pour les adhésions.
11. Motions proposées par les associations membres :

A. motion FNO

12. Questions nationales

13. Association pouvant accueillir l'AG ordinaire de l'automne 2009.

14. Divers

12. Formation sur le bégaiement – courrier électronique de Eggers

Une formation européenne sur le bégaiement (fluence) se met en place, et commence en 2008. Le projet se fonde sur un réseau de 8 universités se situant dans le même nombre de pays. Le CE reconnaît cette initiative et nous souhaitons soutenir cette action, par exemple en parlant d'elle. BRG va répondre en ce sens.

13. Proposition pour la Journée Européenne

HK présente pour la Journée européenne une idée qu'elle propose de soumettre au vote en AG. Le CE est d'accord – et cette proposition sera présentée dans la lettre d'information/newsletter.

14. Orthophonie à distance par Vidéo

BRG nous fait part d'un projet pour traiter les patients à distance au moyen de la vidéo – et d'une requête d'aide à la diffusion de l'information concernant un congrès à Bruxelles sur ce thème. [BRG va répondre](#) que nous diffuserons cette information avec plaisir sur le site web.

15. Invitation au congrès de l'IALP

BRG a été invitée par le président de l'IALP à participer à une réunion de la commission formation à Copenhague au mois d'août. Il est décidé de prendre en charge ses frais.

16. Divers

La prochaine réunion du CE se tiendra mardi 10 mai.

Les prochaines réunions se tiendront en Slovénie, vendredi 13 et samedi 14 juillet (nous l'espérons), et à Paris en octobre.

La présidente clôture la réunion à 18h36.

Secrétaire de séance: Bent E. Kjaer

Traduction : Frédérique Brin-Henry.